

La Lettre Infos

La nature et l'environnement en Mayenne
Mayenne Nature Environnement



N°12 - 2011

RETOURS d'Assemblée Générale

Traditionnellement, lors de l'AG/MNE le 25 mars, les adhérents ont élu le prix Orchidée 2010 : Les syndicats d'eau de la Jouanne et du Vicoin ont remporté les suffrages. Le choix a été difficile car l'assemblée a été d'emblée sensible et convaincue de la qualité et de l'intérêt des quatre propositions présentées

Après avoir pendant 40 ans, développé le curage des rivières, multiplié les barrages qui ne réussissent pas à éviter les inondations et les plans d'eau qui s'ensavent, les syndicats de bassin et en premier lieu, ceux de la Jouanne et du Vicoin ont depuis 2005 sous l'impulsion des élus, réussi à redonner à la Jouanne et au Vicoin, une vie et des fonctions plus naturelles.

A la fin de l'année 2010, on compte 8 barrages effacés sur chacune de ces 2 rivières et, la rivière retrouve déjà son lit naturel, des substrats, des berges naturelles : la flore et des zones de frayères réapparaissent.

Ainsi, le Butome en ombelle, espèce non revue depuis 1838 a été redécouverte sur les rives de la Jouanne au pas japonais à Entrammes. Cette espèce est déterminante pour l'inventaire ZNIEFF des Pays de la Loire et est inscrite à la liste rouge des espèces végétales du Massif Armoricain (seulement trois stations en Mayenne).

En quelques années, les élus de ces 2 syndicats de bassin ont mis en oeuvre les Contrats de Restauration et d'Entretien (CRE), en adoptant une démarche très environnementale au service de l'intérêt de la rivière et de l'intérêt général.

Les CRE sont un outil mis en place par l'état pour permettre de retrouver un bon état écologique des cours d'eau. Une des actions phare des CRE est la restauration de la continuité de la ligne d'eau et donc l'effacement des ouvrages ce qui permet de rétablir la continuité piscicole, le transit sédimentaire et un meilleur écoulement des eaux.

Il n'est pas facile en 5 ans de bousculer les idées reçues et de réussir à renverser des pratiques. Les élus se sont investis sans compter, ont multiplié les réunions pour expliquer, convaincre, démontrer et concerter : toutes les réalisations effectives l'ont été avec l'accord des propriétaires riverains. Les élus ont du faire face à l'opposition d'intérêts particuliers, de certains pêcheurs et de propriétaires, mais le plus compliqué est de se battre au quotidien pour réussir à faire changer les mentalités.

L'action des syndicats de bassin rejoint celles menées par MNE et les associations de protection de la nature depuis 1980 en Mayenne, pour mettre en place les nettoyages de rivière, contre les curages et le développement des plans d'eau, sans parler du projet de barrage de Saint-Calais-du-Désert.

⇒ Parce que leur action impensable il y a encore quelques années, nous permet de reconquérir la biodiversité de ces rivières et de faire évoluer nos mentalités au service de notre patrimoine commun : la nature et l'environnement.

⇒ Pour saluer leur courage politique, la pédagogie et l'exemplarité de leur action.

⇒ Pour les encourager à poursuivre leur action jusqu'à leur terme et encourager les autres syndicats de bassin à aller au bout de leur démarche, je vous propose d'attribuer le Prix Orchidée 2010 aux Syndicats de bassin de la Jouanne et du Vicoin.

REMISE DU PRIX LE 28 mai 2011

**Rendez-vous au moulin de la Roche à
Nuillé-sur-Vicoin à 11h**

Les autres propositions de prix étaient :

- l'**ADASA** pour la mise en place de la collecte des déchets en centre ville de Laval, avec un cheval de trait
- L'**Association Abeilles mayennaises**
- **TERRE DE LIENS** : une chaîne d'hommes et de moyens associatifs et financiers pour la nature et l'environnement

RAPPORT MORAL

ETRE PLUS NOMBREUX pour veiller, alerter, anticiper et préserver

J'ose croire que parmi les conséquences dramatiques des catastrophes récentes auxquelles nous sommes confrontés, il y aura une mobilisation sur le terrain d'un plus grand nombre d'acteurs qui apporteront leur détermination et leur volonté de traiter « notre terre » autrement.

Face à une catastrophe récente comme celle de FUKUSCHIMA, plus près de chez nous à la pollution par le PCB à Grez-en-Bouère, à la pollution des cours d'eau qui perdurent, on peut craindre que le point de non retour soit atteint.

Les choix qui ont été fait en matière de production énergétiques, de système de production et de consommations industrielles et agricoles ont des effets « boomerang » dont le coût en vie humaine et environnementale s'avère « hautement élevé ».

C'est pour cela qu'il **faut être plus nombreux** pour influencer sur les choix qui se font actuellement pour « protéger notre nature et notre environnement **avant tout** ». Chaque catastrophe nous rappelle que nos sociétés ne savent pas jouer avec le feu sans « brûler » les hommes, des animaux et des plantes, la terre, l'air et l'eau.

Qu'y a t-il de plus essentiel que : la terre, l'air et l'eau, l'Homme, les plantes, les animaux ?

Il faut être plus nombreux pour le faire entendre, le faire reconnaître et refuser d'être relégué à au rôle accessoire ou durablement et à minima « l'écolo » est intégré dans décor. Nous ne sommes pas de gentils ou de méchants hurluberlus écologistes qui n'ont rien compris au « progrès » et qui menons des combats d'arrière-garde. Soyons présents pour rappeler que nos façons de vivre déterminent les potentiels de vie de notre espèce et de toutes les espèces.

Dans cette confrontation à des choix "essentiels", répondre présent et être actif au sein de MNE, c'est contribuer à cette nécessaire expression que d'autres voix sont possibles, être là pour l'expliquer, le rappeler, le proposer et le revendiquer.

En 2010, la mobilisation des adhérents lors des réunions préparatoires et lors de l'AG extraordinaire en juin a permis à MNE de définir nos priorités : préserver la BIODIVERSITE, s'unir pour protéger notre ENVIRONNEMENT et se donner les moyens d'encadrer et d'animer l'équipe des salariés. Sur ces bases, nous venons de vous présenter le rapport d'orientation pour 2011, derrière ces orientations l'ampleur de la tâche demande à se mobiliser, d'y consacrer du temps, de se répartir les tâches, « les dossiers », les suivis.

*Je renouvelle l'appel, que nous vous avons envoyé, pour que vous vous engagiez à nos côtés, faire nous part de vos intérêts et de vos possibilités. Nous avons besoin de pouvoir compter sur **le plus grand nombre de nos adhérents en tant que bénévoles !***

Etre plus nombreux c'est l'occasion pour moi de saluer la création de la nouvelle Fédération pour l'Environnement (FE 53) : 10 associations mayennaises ont choisies de se rassembler pour être plus complémentaires et mettre en commun leurs engagements, leurs combats et leurs initiatives au service de la protection de l'environnement.

A nous de confirmer que l'union qui fait la force !

A. BURBAN, présidente de MNE



Lors de l'AG statutaire les rapports d'activité, moral, d'orientation et financier ont été approuvés à l'unanimité des votants (68).

L'AG s'est prolongé autour d'un savoureux buffet BIO préparé par « Saveurs Nomade » et avec en guise de « Saveur Nature » la projection d'un film « L'éloge des Pics ».

Les Orientations de MNE pour 2011

☛ Renforcer les liens entre les groupes naturalistes, l'équipe salariée, les administrateurs et les adhérents :

- Définir le nouveau projet associatif de MNE et concevoir un outil de communication institutionnel sur panneaux ;
- Lancer une campagne d'adhésion et mobiliser les adhérents à devenir bénévoles dans le fonctionnement et lors des actions associatives ;
- Constituer un organigramme de « délégués » pour chaque groupe naturaliste ;
- Renforcer le rôle du Conseil scientifique et la veille écologique.

☛ Développer nos actions « naturalistes », de sensibilisation et d'éducation à l'environnement :

- Activer et développer le réseau des sites labellisés « Sur le chemin de la nature » ;
- Assurer la promotion du programme des sorties nature et « Festimages Nature » ;
- Faire connaître et mettre à disposition l'exposition « BIODIVERSITE en Mayenne » réalisée en partenariat avec le Conseil Général ;
- Préparer la parution des prochains atlas à l'échelle départementale (Lépidoptères et Odonates) et régionale (Oiseaux nicheurs) ;
- Poursuivre nos programmes d'actions en lien le Groupe Chiroptères des Pays de la Loire et le GRETIA.

☛ Réserver une partie de nos moyens financiers pour :

- Consolider l'emploi et l'équipe salariée notamment le poste de Directeur ;
- Lancer une campagne de sensibilisation sur une espèce ou des groupes d'espèces de la faune et/ou de la flore (Chevêche-Hirondelles-Orchidées-Plantes

rare et menacées) en lien notamment avec la campagne d'adhésion ;

- Apporter un appui important à l'action MNE « Sur le chemin de la nature ».

☛ Agir ensemble et en réseaux :

◆ au plan départemental

- Participer au fonctionnement, aux actions de protection de l'environnement et de veille écologique au sein de la FE 53.
- Poursuivre les actions du collectif « Pesticides NON MERCI » avec les associations partenaire et de STOP OGM.

◆ au niveau régional

- Poursuivre notre implication au sein de la Coordination régionale LPO et PLNE en étant représenté dans les instances associatives (CA et Conseil Régional LPO) et dans le cadre des actions mises en place.

Avec la LPO en lien avec le Conseil Régional :

- proposer une journée régionale des Refuges LPO le 21 Mai à Montigné le Brillant,
- participer à l'élaboration d'un volet pédagogique pour le Plan d'action régional Chiroptères,
- poursuivre la déclinaison des Atlas communaux de Biodiversité sur Renazé et Le Genest-Saint-Isle,
- favoriser l'émergence d'au moins une nouvelle Réserve Naturelle Régionale en Mayenne,
- accroître la collecte de données naturalistes grâce à Faune-Maine.

Avec PLNE :

- mettre en place des journées d'information et des réunions de travail PLNE sur la méthanisation et l'élaboration d'un Agenda 21 pour les associations en Mayenne.

◆ au niveau européen

- tisser des liens étroits entre l'association de protection de la nature du RIES et MNE, dans le cadre des échanges entre la région allemande de la SOUAB et du département de la Mayenne.

Composition du Conseil d'Administration :

Alice BURBAN, Présidente

Denis LAUGARO, Secrétaire

Louis RACINE, Trésorier

Membres du bureau : Benoit DUCHENNE et Patrice LELIEVRE

Administrateurs :

Florent BOITTIN, Jean DEGAND, Jean-Noel BAHEUX, Yves HELESBEUX, Bernard LEGOT, Jacques DELAUNAY, Alain LAUNAY, Daniel GRIVOT

RETOURS d'Assemblée Générale...

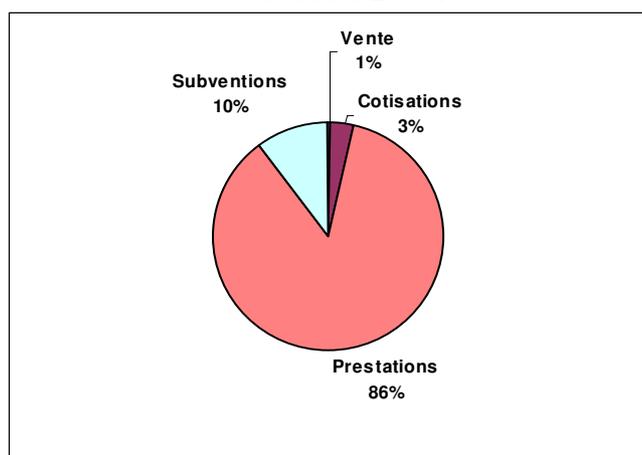
COMPTE EXPLOITATION

	2009	2010
Diffusion de produits sélectionnés	2 398 €	17 015 €
Prestations	183 392 €	271 337 €
Subventions	78 742 €	29 361 €
Stock		2 700 €
Provision transfert de charges	1 749 €	5 451 €
Cotisations et autres produits	6 230 €	5 823 €
PRODUITS D'EXPLOITATION	272 511 €	331 687 €
Achats nets marchandises	695 €	1 278 €
Frais de fonctionnement	103 642 €	77 458 €
Prov créances douteuses	2 625 €	- €
Impôts et taxes	4 654 €	5 432 €
Frais de personnel	140 739 €	184 278 €
Amortissements	974 €	1 240 €
CHARGES D'EXPLOITATION	253 330 €	269 685 €
RESULTAT EXPLOITATION =	19 181 €	62 002 €
Produits financiers	914 €	830 €
Charges financières	- €	53 €
Résultat financier	914 €	777 €
RESULTAT COURANT =	20 096 €	62 780 €
Produits exceptionnels	8 300 €	8 328 €
Charges exceptionnelles (PROV)	- €	25 000 €
Résultat exceptionnel	8 300 €	- 16 672 €
RESULTAT DE L'EXERCICE =	28 396 €	46 108 €
<i>Total des produits</i>	<i>281 725 €</i>	<i>340 845 €</i>
<i>Total des charges</i>	<i>253 330 €</i>	<i>294 737 €</i>

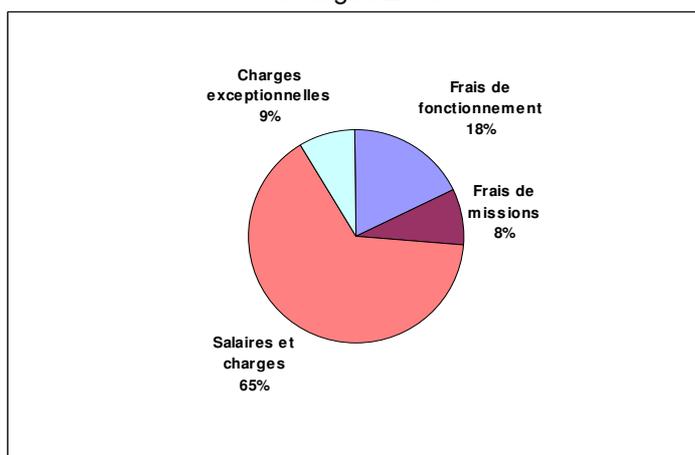
BUDGET PREVISIONNEL 2011

	2011
Diffusion de produits sélectionnés	1 700 €
Prestations	268 254 €
Subventions	31 839 €
Cotisations et autres produits	10 800 €
PRODUITS D'EXPLOITATION	312 593 €
Achats nets marchandises	1 000 €
Frais de fonctionnement	77 170 €
Impôts et taxes	8 800 €
Frais de personnel	234 623 €
Amortissements	
CHARGES D'EXPLOITATION	321 593 €
RESULTAT EXPLOITATION =	- 9 000 €
Produits financiers	1 000 €
Charges financières	- €
Résultat financier	1 000 €
RESULTAT COURANT =	- 8 000 €
Produits exceptionnels	8 000 €
Charges exceptionnelles	
Résultat exceptionnel	8 000 €
RESULTAT DE L'EXERCICE =	- €
<i>Total des produits</i>	<i>321 593 €</i>
<i>Total des charges</i>	<i>321 593 €</i>

Produits 2010 :



Charges 2010 :



LETTRE INFOS MNE - pour les adhérents ayant acquitté leur cotisation annuelle.

M.N.E. - 2 rue du 124^{ème} RI - B.P. 1024 - 53010 LAVAL Cedex - ☎ : 02.43.02.97.56

E-mail : mayenne.nature.environnement@wanadoo.fr

Site : mayennenatureenvironnement.fr

Responsable de la rédaction : Alice BURBAN

Réalisation : Stéphanie GILLET

Directeur de publication : Alice BURBAN

Edition : MNE

- Bulletin édité avec le soutien financier de la DREAL Pays de Loire, du CG 53 et de communes mayennaises -